

A M^r Bourna avec un double pour M^r de Haller. - Examiner
officieusement et discrètement le problème avec lui et
 s'il y a lieu, la Dir. de Polici^e du Syst^{ème} de Y. et P., puis
 en faire rapport. Après
 nous verrons.

Du 14 juillet 1943.

14.7.43

P. G.

Not i s e .

Le Ministre de Grande-Bretagne vient me voir à
 11 heures. Il m'expose que M. Eden lui a demandé son avis sur le
 cas suivant:

Il y aurait en Italie 4 à 5000 réfugiés, internés,
 tchécoslovaques, polonais, surtout juifs bien entendu, qui risque-
 raient la déportation. Est-ce que la Suisse pourrait les accueillir ?

Je réponds à M. Norton qu'il faut d'abord que je pren-
 ne certains contacts avec un ou deux de mes collègues, avec quelques
 administrations, ne serait-ce que pour la question nourriture, puis-
 que le Gouvernement de Londres nous adresse des navicerts à chaque
 courrier. Nous n'avons pas fait de très bonnes expériences avec nos
 réfugiés, notamment les juifs qui veulent toujours s'occuper de poli-
 tique ou d'affaires. Mais peut-être pour les enfants ... Il doit
 voir que c'est une de mes préoccupations constantes les enfants, la
 jeunesse.

Sur quoi, il réplique que lui-même a déjà donné préala-
 blement à Londres l'avis qu'il y aurait probablement des difficultés
 pour la Suisse à accueillir autant de réfugiés, mais que peut-être
 pour les enfants ...

Bref, il est entendu que je ferai quelques sondages
 et que je lui donnerai une détermination.

Si jamais elle ne devait pas être complètement négati-
 ve, il envisage que les Etats-Unis et l'Angleterre demanderaient à
 l'Italie, par notre intermédiaire puisque nous sommes puissance pro-
 tectrice, de laisser sortir ces réfugiés.

